UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Bilan des procédures de réorientation
Année 2023-2024

Sommaire

Bilan des Réorientations – 2023-2024 1

Bilan du 1er Semestre 1

Evolution du nombre de demandes de départs 1

Détails des demandes de départs 2

Détails des demandes d'arrivées 5

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique 6

Décisions de la commission 6

Bilan du 2nd Semestre 9

Evolution du nombre de demandes de départs 9

Détails des demandes de départs 10

Détails des demandes d'arrivées 13

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique 14

Décisions de la commission 14

Période de réorientation réservée aux étudiants de L.AS 17

Répartition des demandes de départs 17

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique 18

Décisions de la commission 18

Focus sur les demandes de réorientation en IUT et à Polytech Nice Sophia-Antipolis 19

Bilan des Réorientations – 2023-2024

Université Côte d'Azur propose 3 campagnes de réorientation pour les étudiants inscrits en 1ère année pour cette année 2023-2024. Sur le 1er semestre, cela représente un total de 191 dossiers reçus et 165 pour le 2nd semestre.

Bilan du 1er Semestre

Cette année, la clôture des candidatures Parcoursup a eu lieu le 12 septembre au soir et nos étudiants ont pu commencer à émettre leurs demandes dès le 13 septembre et jusqu'au 23 septembre inclus.

Le Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle a traité **191 dossiers complets**, ce qui représente **une hausse de 12,4 %** de demandes par rapport au 1er semestre 2022-2023. 169 étudiants ont émis une demande unique (contre 156 au premier semestre 2022-2023).

(Pour rappel, les étudiants en réorientation peuvent déposer jusqu'à deux dossiers de réorientation par campagne).

Evolution du nombre de demandes de départs

Il est constaté que le nombre de demandes de réorientation augmente chaque année au 1er semestre, depuis 2021.

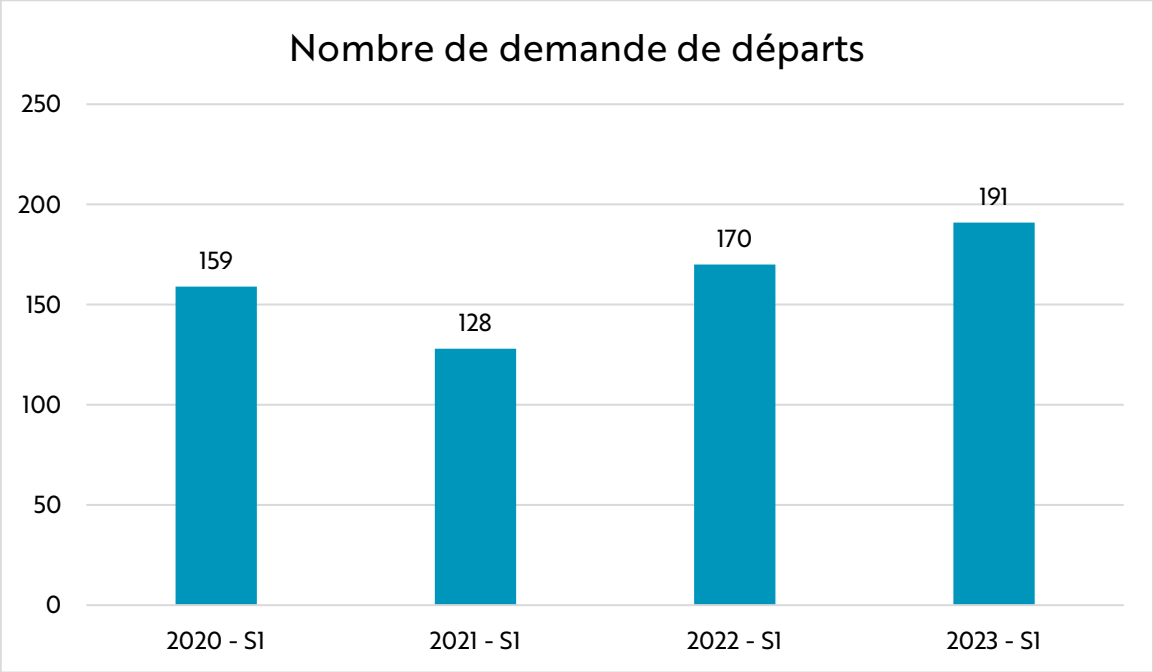

Détails des demandes de départs

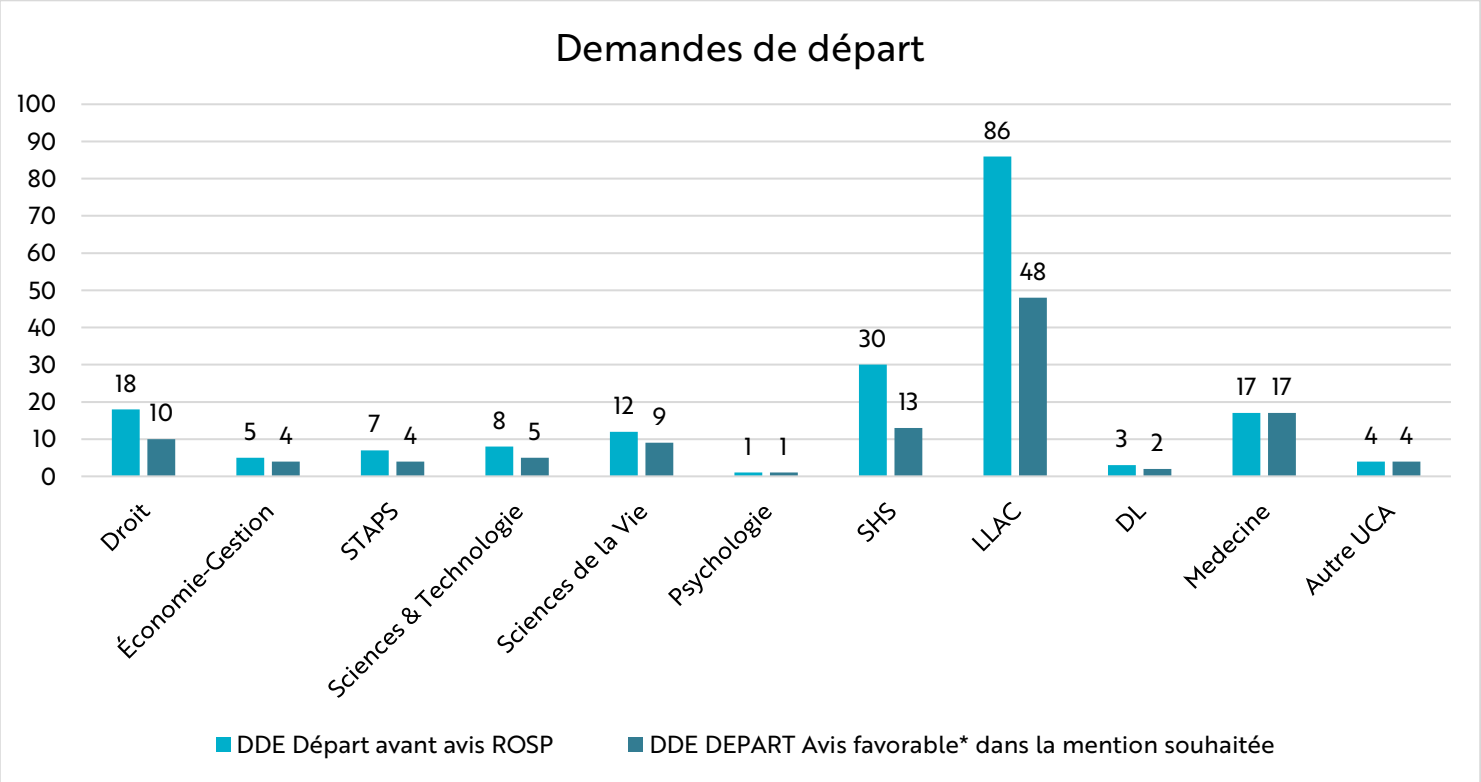

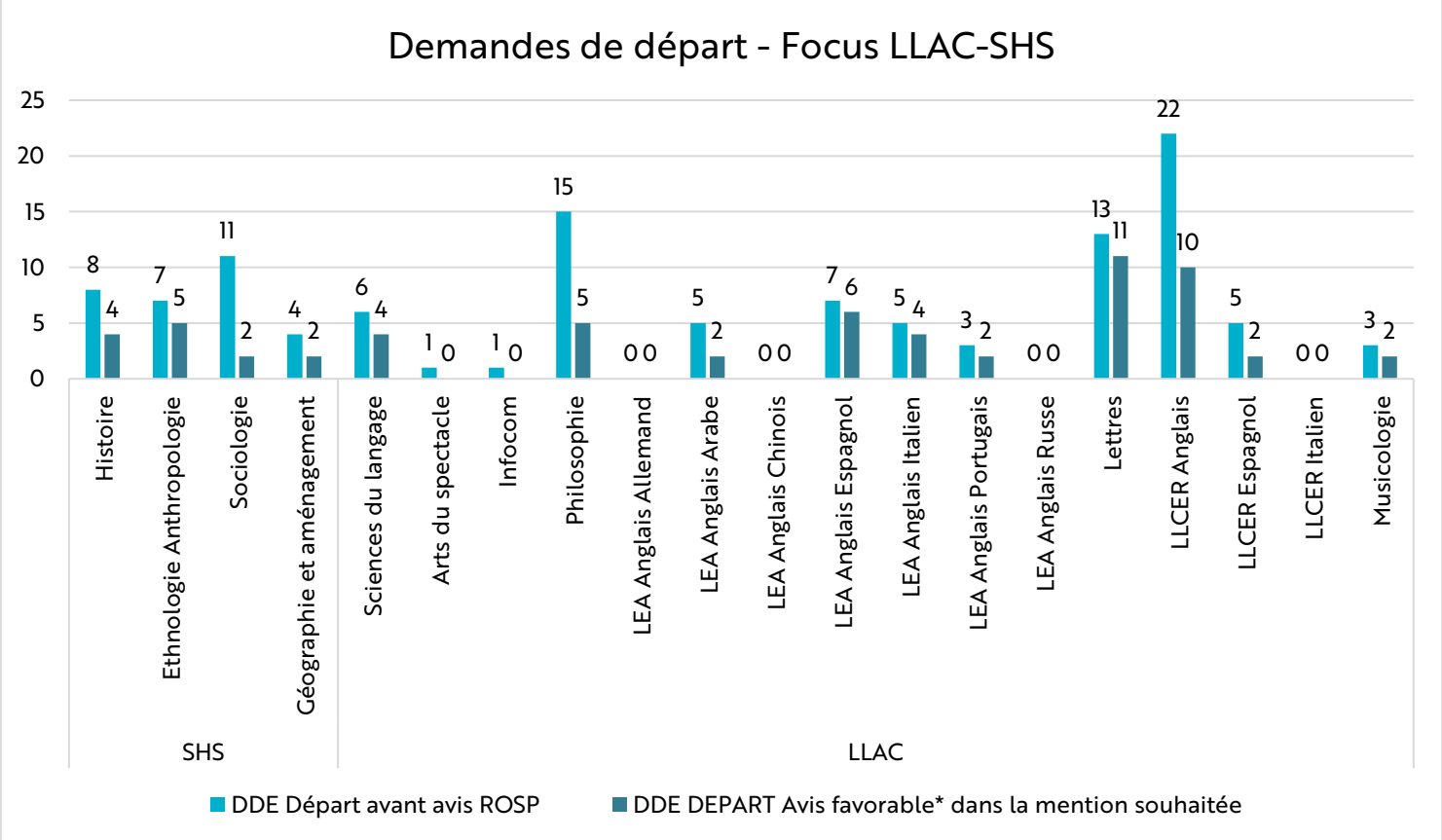

**avis favorables = avec et sans aménagement*

A noter

- *Les réorientations n'ont pas concerné les étudiants inscrits en L.AS qui souhaitaient rejoindre la licence disciplinaire, elles ont été traitées directement par les scolarités dans les Portails Sciences de la Vie et Sciences & Technologie.*
- *La Licence Bilingue Droit Français – Droit Anglais a exceptionnellement participé à la période de réorientation. 5 demandes ont été émises vers cette formation, qui ont obtenues un avis défavorable. Ces demandes sont exclues des chiffres d'arrivée à partir de « Détails des demandes de départs ».*

Comme les années précédentes, les portails LLAC et SHS enregistrent le plus fort taux de demandes de départs. Il est à noter que ce nombre augmente de **29 % pour le portail LLAC** et notamment en LLCER Anglais qui voit 22 demandes de départ contre 8 au 1er semestre 2022-2023.

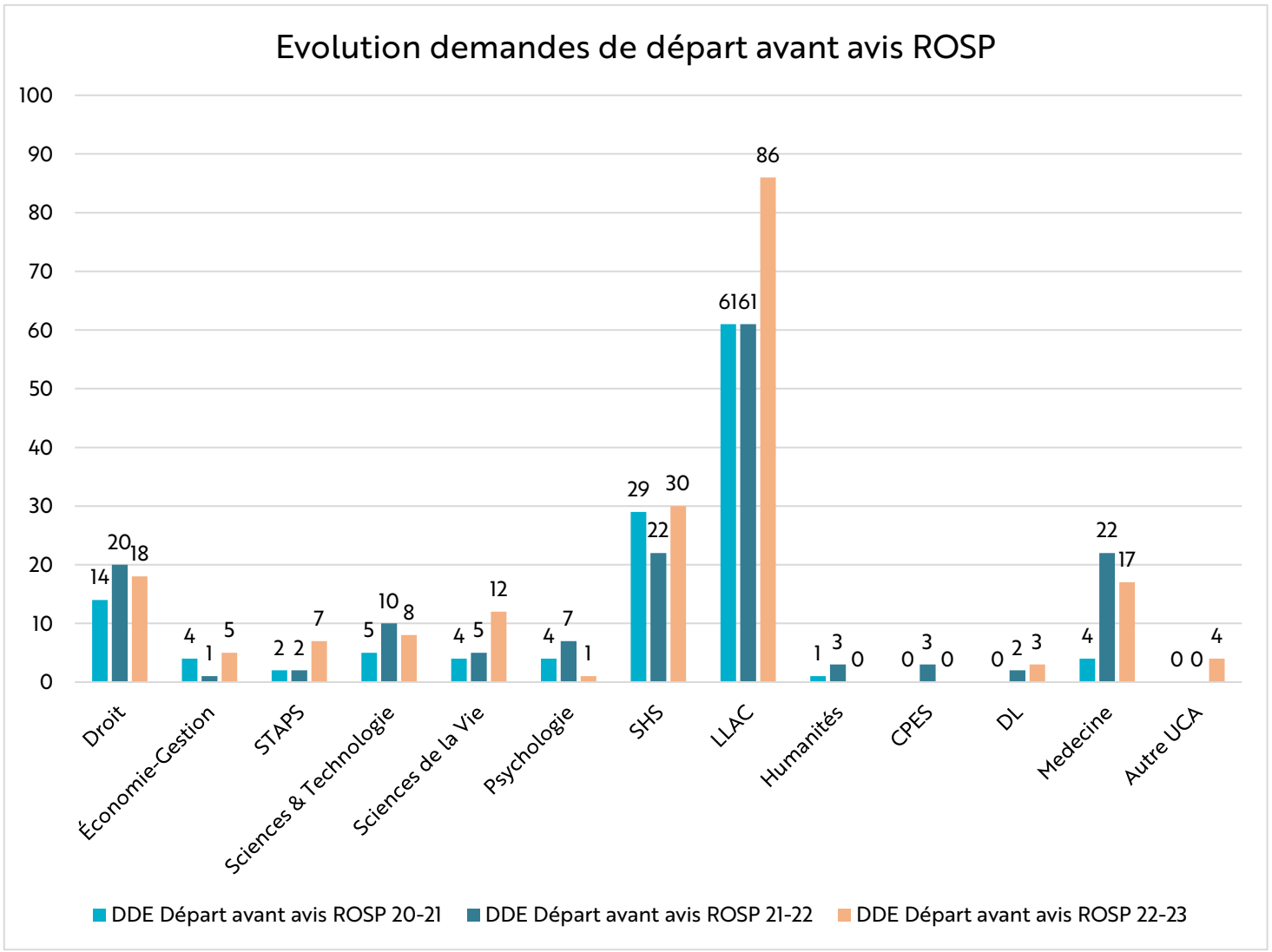

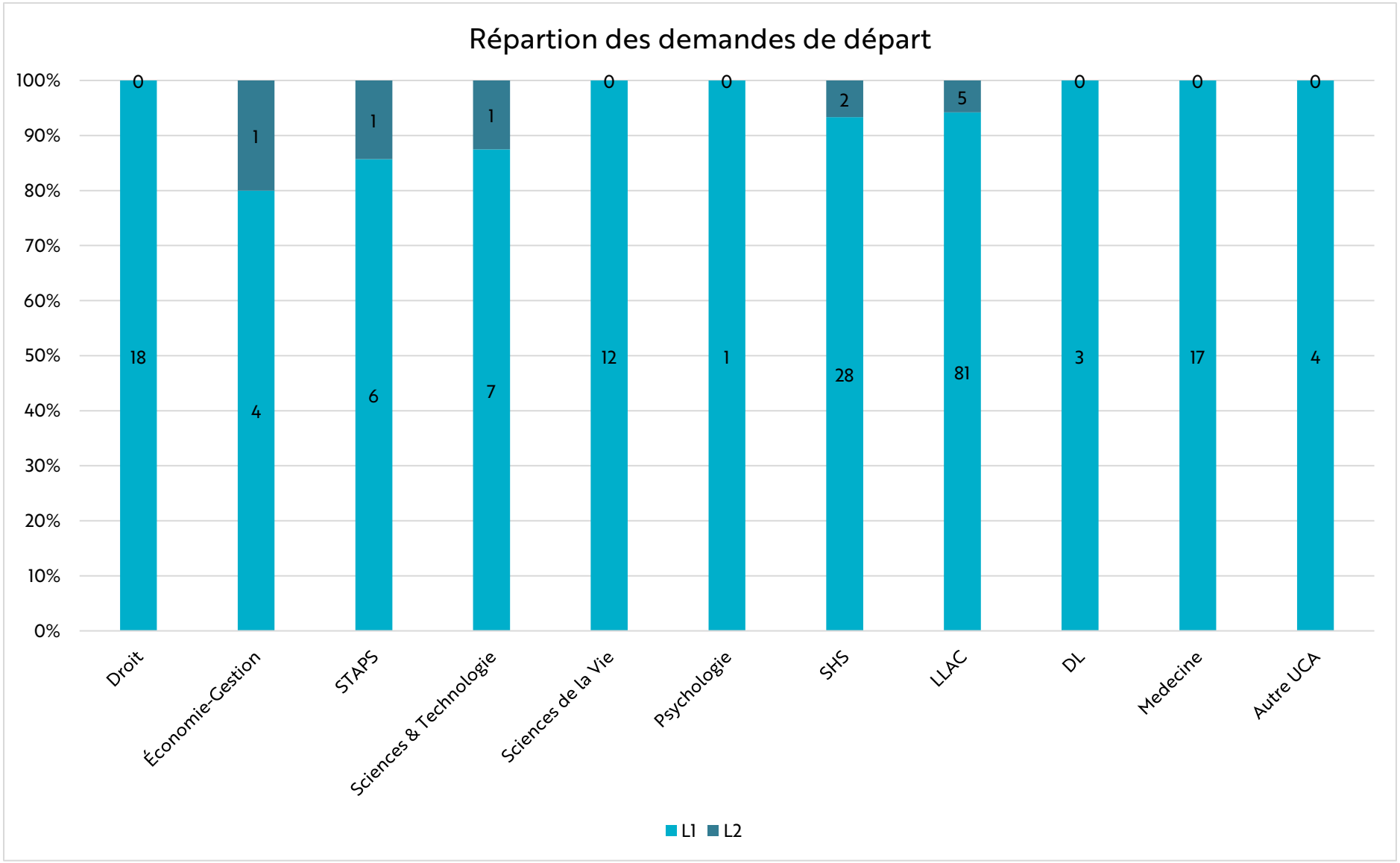
Répartion des demandes de départ
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
0
18
1
4
1
6
1
7
0
12
0
1
2
28
5
81
0
3
0
17
0
4
Droit
Économie-Gestion
STAPS
Sciences & Technologie
Sciences de la Vie
Psychologie
SHS
LLAC
DL
Medecine
Autre UCA
L1
L2

Détails des demandes d'arrivées

	DDE ARRIVEE Avis favorable	DDE ARRIVEE Avis favorable aménagement	DDE ARRIVEE Avis défavorable	NBRE DE DOSSIERS COMPLETS S1 2023	NBRE DE DOSSIERS COMPLETS S1 2022
Droit	12	8	10	30	31
Économie-Gestion	7	0	7	14	18
STAPS	25	0	0	25	17
Sciences & Technologie	3	1	1	5	7
Sciences de la Vie	6	1	2	9	6
Psychologie	11	0	30	41	33
SHS	9	5	3	17	10
LLAC	23	5	15	43	45
Humanités	1	0	1	2	0
	97	20	69	186	170

On constate une augmentation du nombre de dossiers sur les Licences STAPS et Psychologie. Au total, 117 dossiers ont obtenu un avis favorable ce semestre, ce chiffre est stable comparé à l'année dernière où 116 demandes avaient obtenu un avis favorable.

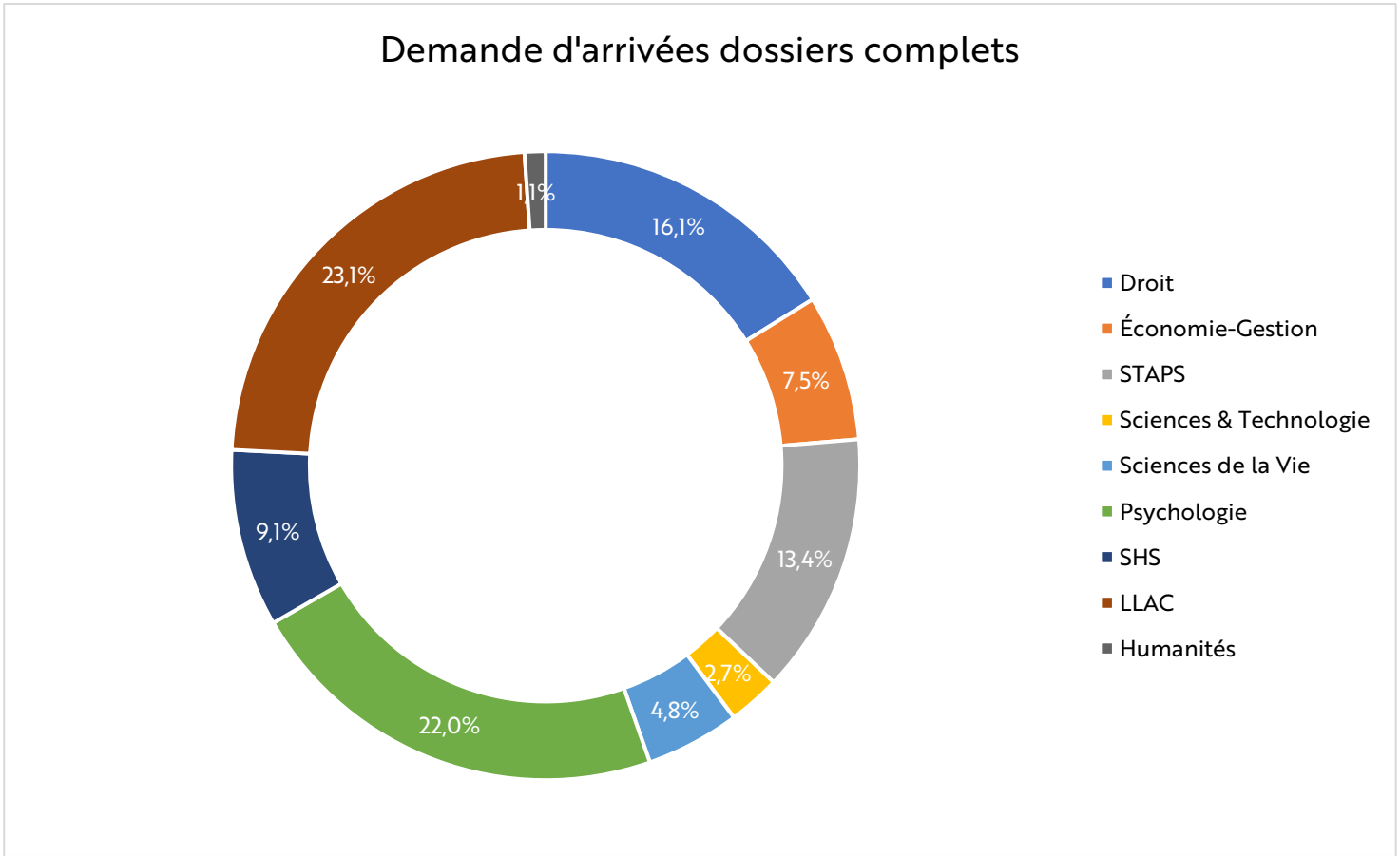

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique

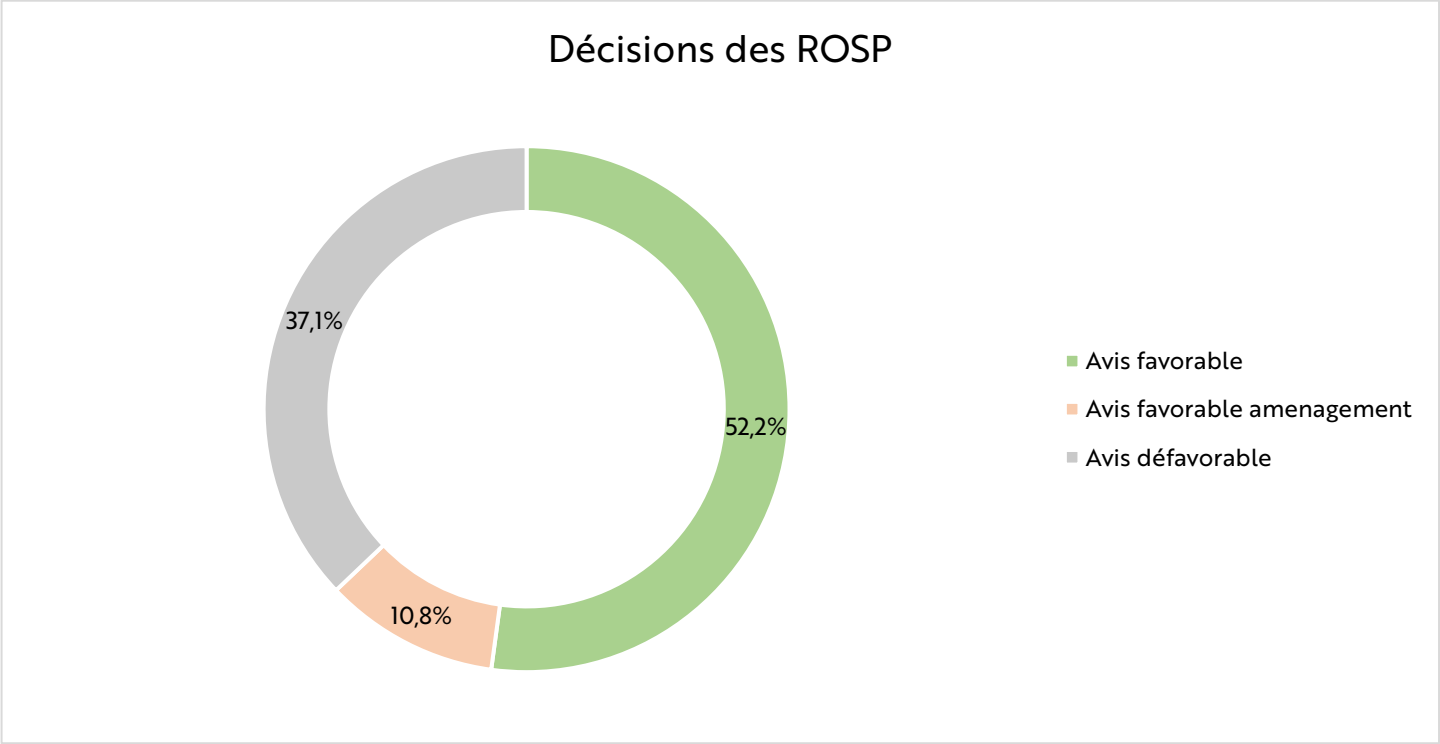

Sur les 170 dossiers reçus, 97 ont obtenu un avis favorable des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique du portail ou de la licence d'accueil, et 20 dossiers ont obtenu un avis favorable avec aménagement (pour 69 dossiers avec avis défavorable).

Décisions de la commission

La commission de réorientation, composée du Directeur de la DEF et des représentants du SIOIP, a tenté au regard des capacités d'accueil des formations de respecter les avis des directeurs de portail ou ROSP.

Grâce aux capacités d'accueil de la licence STAPS, il a été possible de satisfaire toutes les demandes de réorientation pour celle-ci, ce qui a permis de faciliter la mobilisation des places vacantes laissées par les étudiants qui souhaitaient quitter leur licence d'origine.

Grâce à une gestion des place libérées optimisées à l'unité près, la commission a pu valider les réorientations avec avis favorable et favorable aménagement dans les licences en tension que sont droit, STAPS et Economie-Gestion.

Seuls des étudiants ayant demandé à se réorienter en licence de Psychologie se voient refuser leur demande de réorientation, malgré un avis favorable du ROSP, pour cause de capacité d'accueil atteinte.

Au total, sur l'ensemble des licences et portails, la commission a validé 92 dossiers de réorientation avec avis favorable (+ 13 par rapport à 2022) et 20 (+ 3 par rapport à 2021) avec avis favorable avec aménagement, soit 112 (+ 16 par rapport à 2021) dossiers de réorientation acceptés.

Autrement dit, **95,8 % des demandes ayant obtenu un avis favorable ou favorable avec aménagement ont pu être validées** et 58,6 % des demandes de réorientation voient une issue favorable. Cela semble être un record !

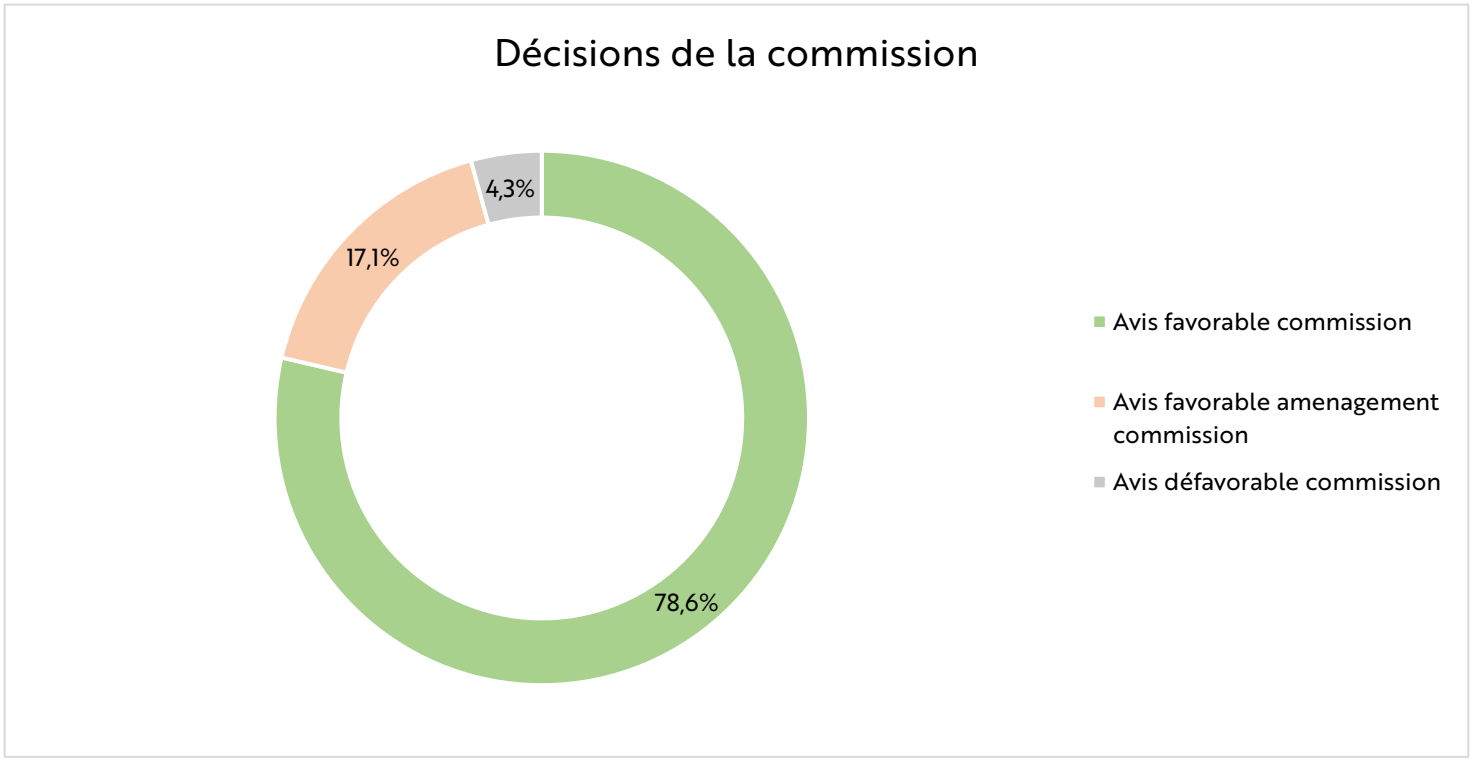

	Dde départ avant avis ROSP	Dde départ avec avis Favorable* ROSP	DDE ARRIVEE Avis favorable commission	DDE ARRIVEE Avis favorable aménagement commission	DDE ARRIVEE Avis défavorable commission
Droit	16	10	12	8	0
Économie-Gestion	5	4	7	0	0
STAPS	7	4	25	0	0
Sciences & Technologie	8	5	3	1	0
Sciences de la Vie	11	9	6	1	0
Psychologie	1	1	6	0	5
SHS	29	13	9	5	0
LLAC	85	48	23	5	0
Humanités	0	0	1	0	0
Autre UCA	24	23	/	/	/
	186	117	92	20	5

**avis favorables = avec et sans aménagement*

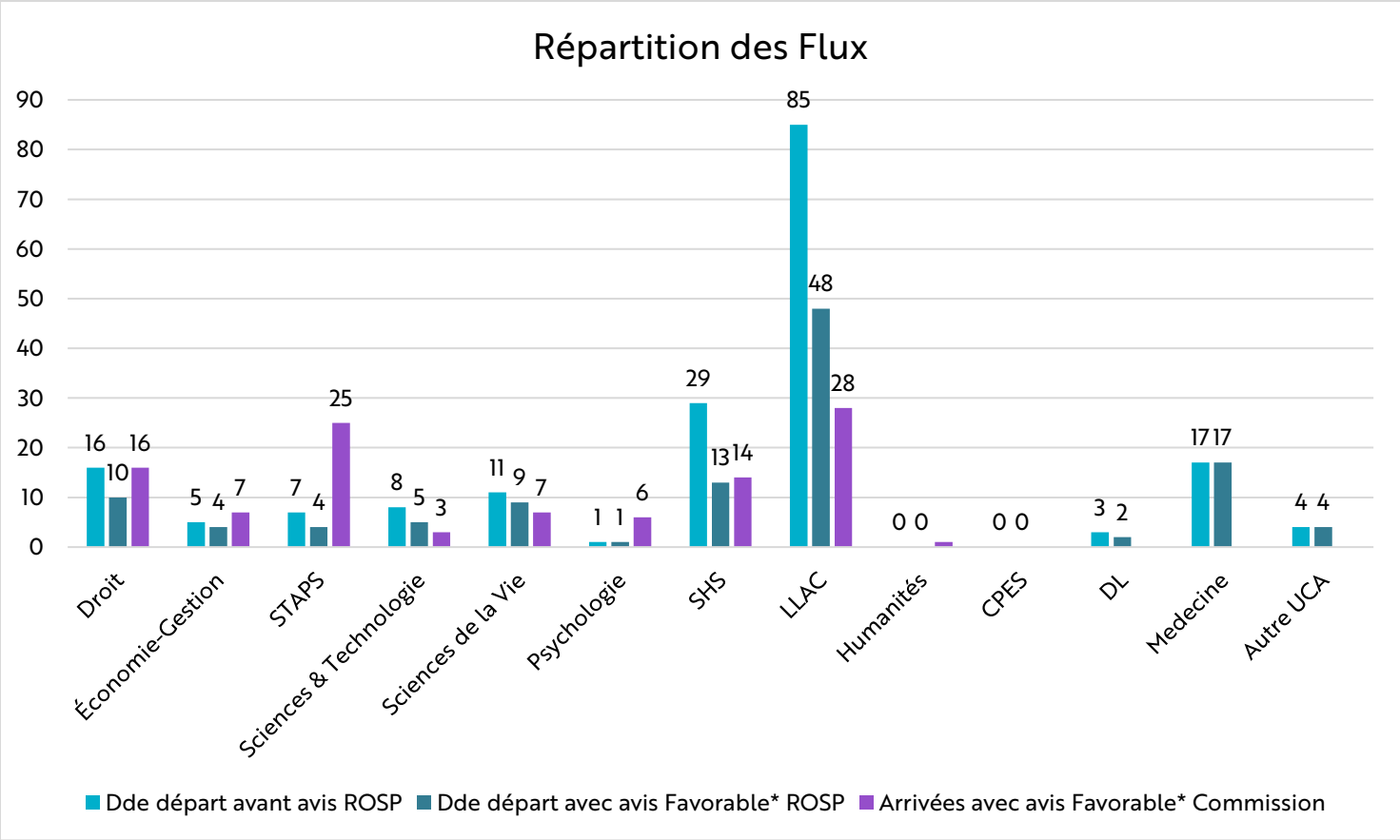

**avis favorables = avec et sans aménagement*

Bilan du 2nd Semestre

Le Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle a traité **165 dossiers complets**, ce qui correspond au même nombre de dossier que pour le 2nd semestre 2022-2023. 149 étudiants ont émis une demande unique (contre 147 au second semestre 2022-2023).

(Pour rappel, les étudiants en réorientation peuvent déposer jusqu'à deux dossiers de réorientation par campagne).

Evolution du nombre de demandes de départs

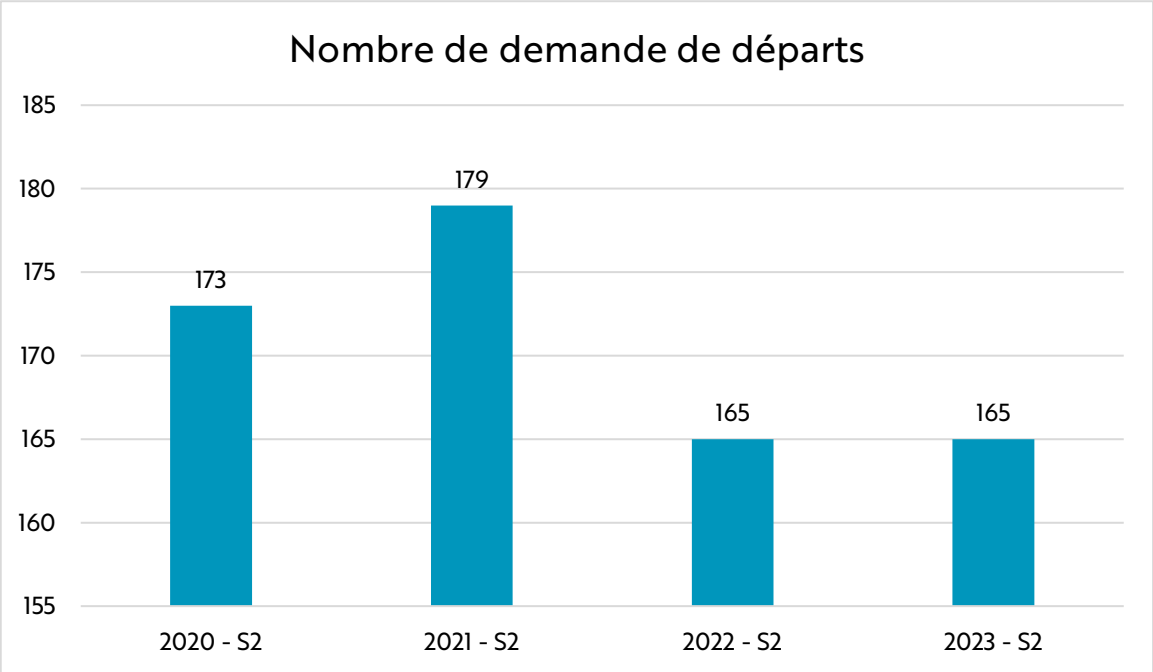

Détails des demandes de départs

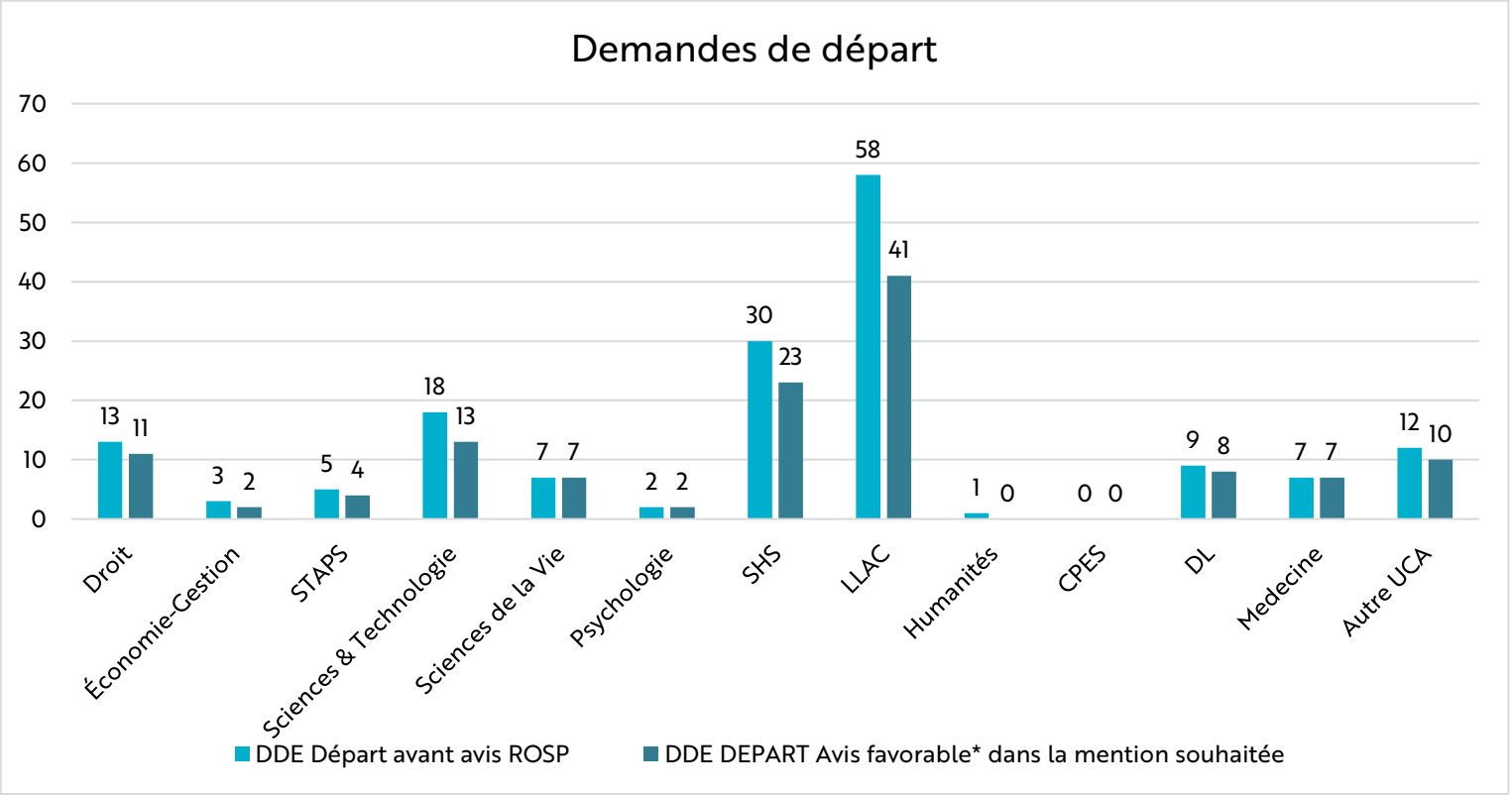

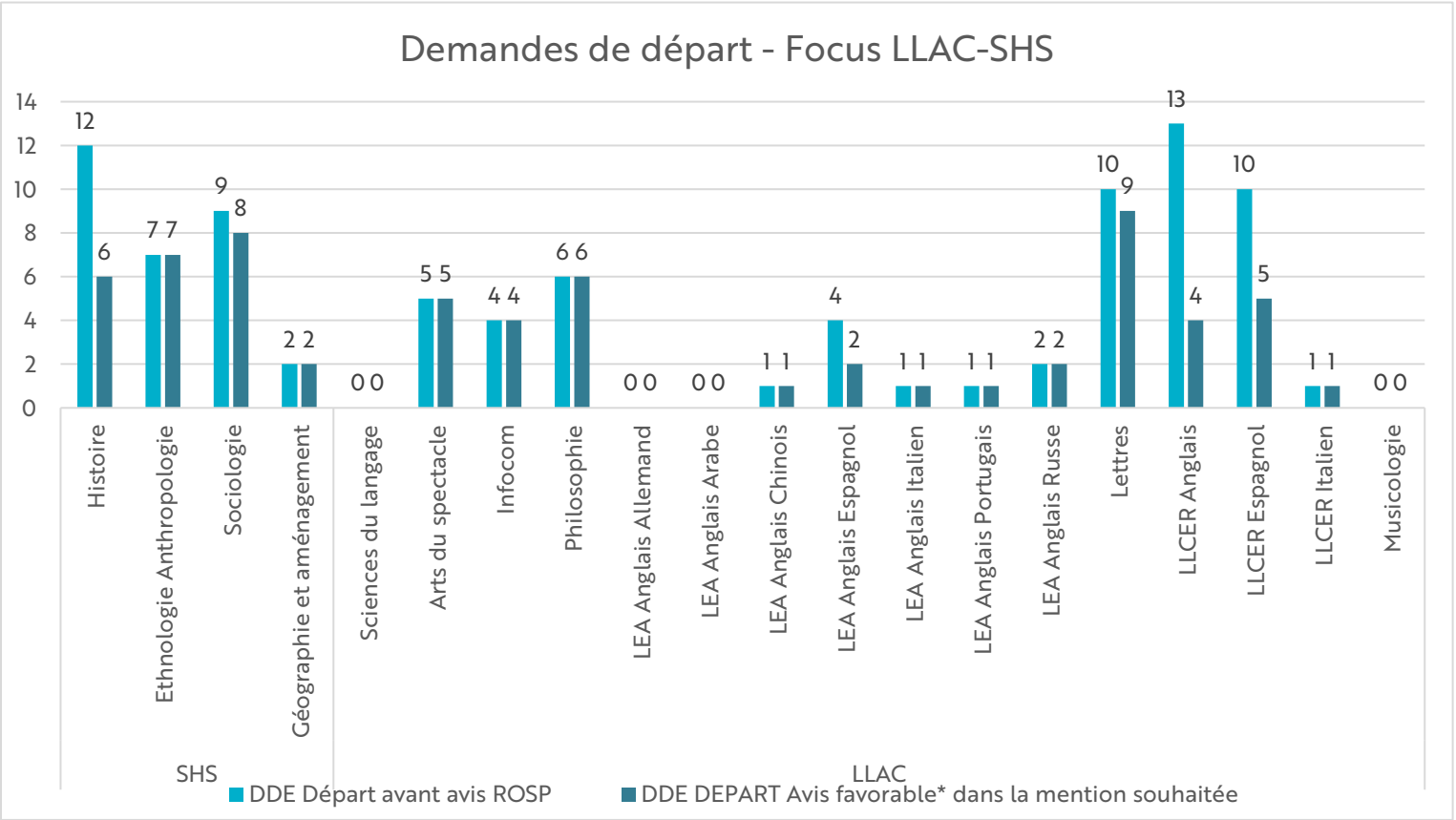

**avis favorables = avec et sans aménagement*

Le portail LLAC voit le plus fort taux de demandes de départ, par ailleurs, comme au 1er semestre la Licence LLCER Anglais voit le plus de demandes. Il est à noter que le portail Sciences & Technologie voit son nombre de demandes de départ augmenter.

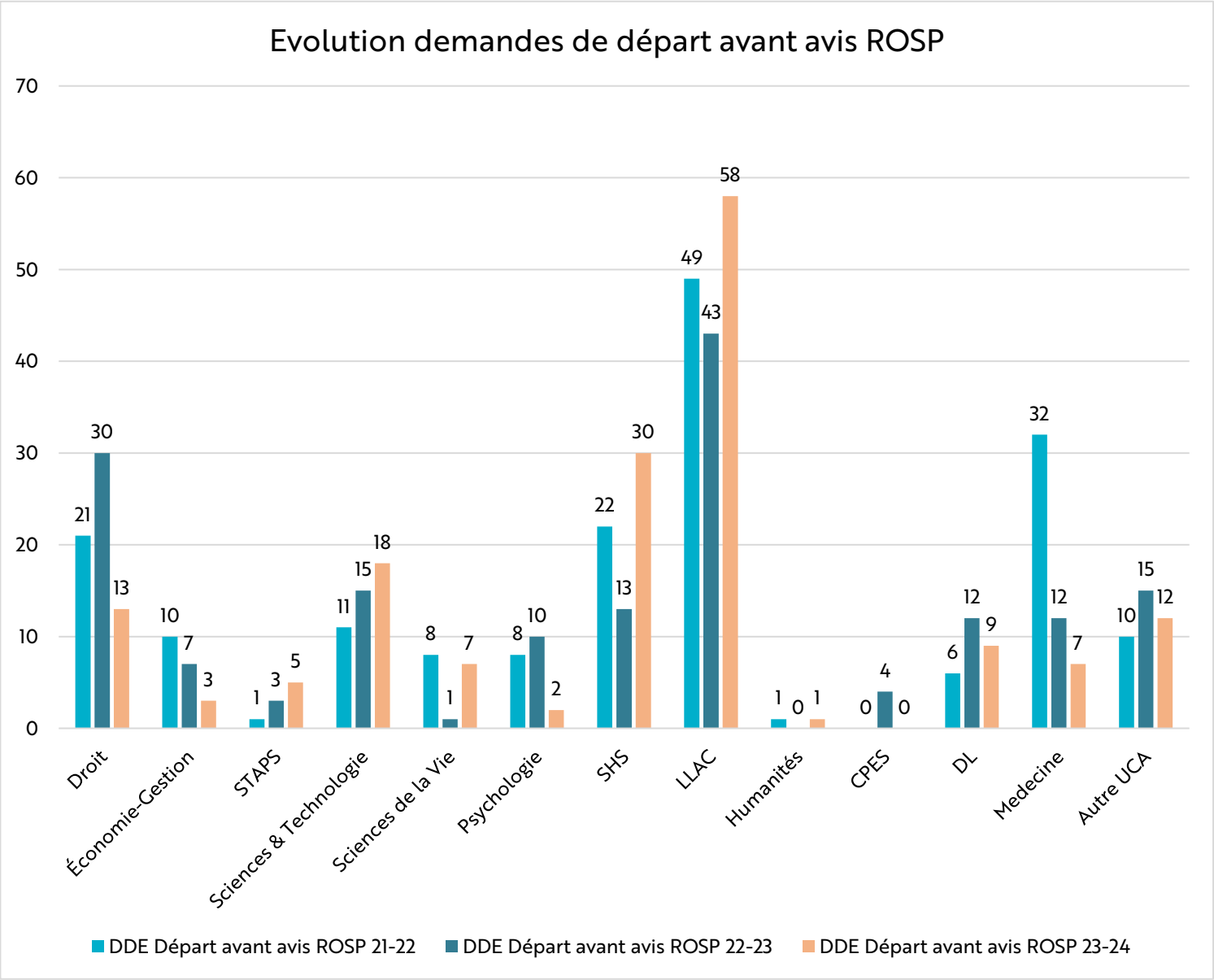

Après une progression dans le portail Droit & Science Politique en 2022-2023, on voit ce semestre une forte baisse des demandes de départ dans ce même portail. En revanche, le portail SHS voit une augmentation de 17 demandes de départ par rapport à l'année précédente, tendance qui était déjà observée au premier semestre.

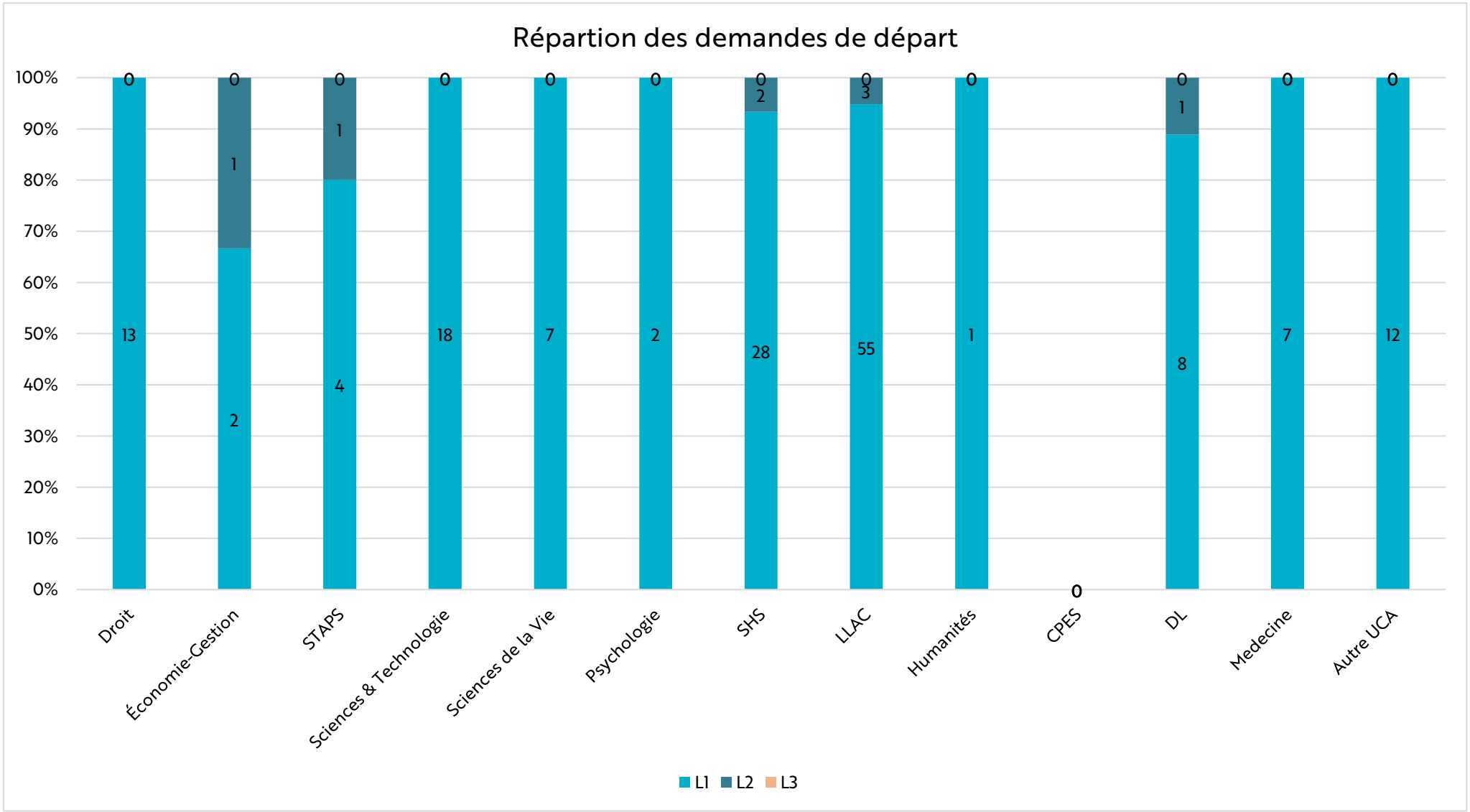
Répartion des demandes de départ
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
0
13
0
1
2
0
1
4
0
18
0
7
0
2
0
2
28
0
3
55
0
1
0
0
1
8
0
7
0
12
Droit
Économie-Gestion
STAPS
Sciences & Technologie
Sciences de la Vie
Psychologie
SHS
LLAC
Humanités
CPES
DL
Medecine
Autre UCA
L1
L2
L3

Détails des demandes d'arrivées

	DDE ARRIVEE Avis favorable	DDE ARRIVEE Avis favorable aménagement	DDE ARRIVEE Avis défavorable	NBRE DE DOSSIERS COMPLETS S2 2023	NBRE DE DOSSIERS COMPLETS S2 2022
Droit	4	5	5	20	16
Économie-Gestion	9	0	12	21	33
STAPS	8	0	6	14	13
Sciences & Technologie	4	0	3	7	15
Sciences de la Vie	3	1	0	4	9
Psychologie	39	0	0	39	21
SHS	17	0	0	17	18
LLAC	24	8	11	43	36
Humanités	0	0	0	0	2
	114	14	37	165	**165**

L'augmentation du nombre de demandes d'arrivée en Psychologie se confirme à ce semestre malgré un nombre moindre de demandes de réorientation par rapport à la 1ère campagne de cette année.

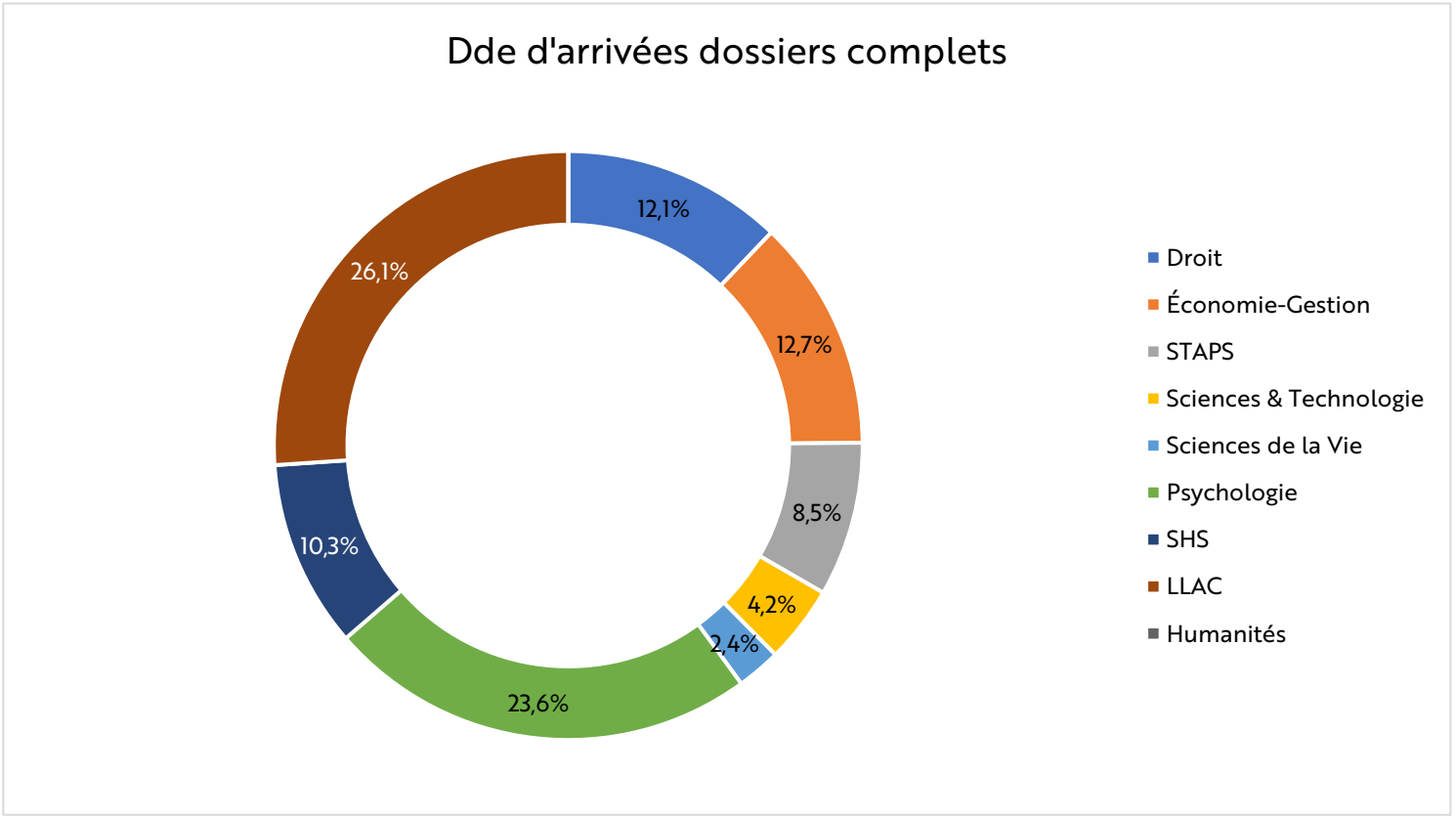

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique

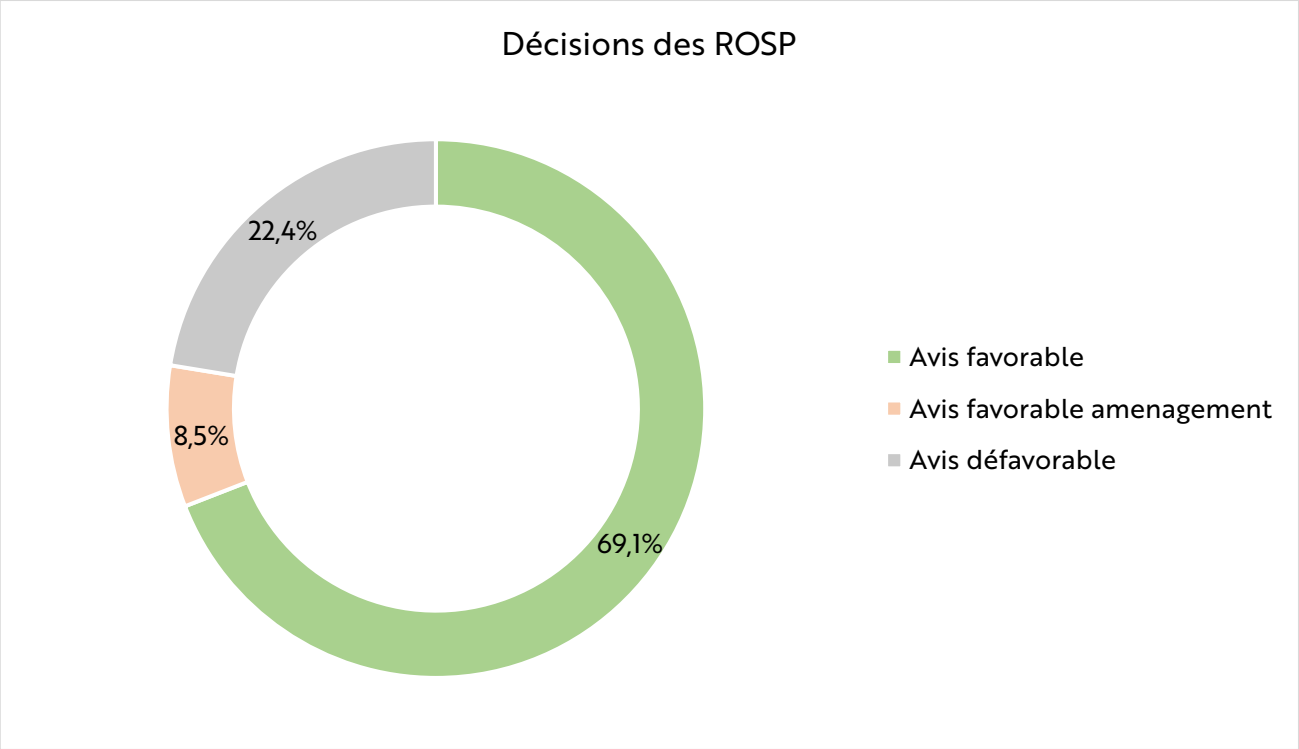

Sur les 165 dossiers reçus, 114 ont obtenu un avis favorable des directeurs d'études du portail ou de la licence d'accueil, et 14 dossiers ont obtenu un avis favorable avec aménagement (pour 37 dossiers avec avis défavorable). *Il est à noter que l'ensemble des demandes en Licence de Psychologie ont obtenu un avis favorable, cela peut expliquer les différences entre le semestre précédent et l'année précédente*.

Décisions de la commission

La commission de réorientation, composée du Directeur, et des représentants du SIOIP, a tenté, au regard des capacités d'accueil des formations, de respecter les avis des directeurs de portail ou ROSP.

Suite à la commission, et au regard des capacités d'accueil des formations, les Licences de Psychologie, de Droit & Science Politique, de STAPS, de Géographie et Aménagement, de Sociologie et de LEA n'ont pas pu accueillir tous les étudiants ayant obtenus un avis favorable ou favorable avec aménagement.

Au total, sur l'ensemble des licences et portails, la commission a validé 62 dossiers de réorientation avec avis favorable (contre 75 au 2nd semestre 2022-2023) et 14 (contre 17 au 2nd semestre 2022-2023) avec avis favorable avec aménagement, soit 76 (contre 92 au 2nd semestre 2022-2023) dossiers de réorientation acceptés.

Si l'on compare aux chiffres du 1er semestre, nous observons une baisse du taux de satisfaction de **47 %**. Cela pourrait s'expliquer par l'avis favorable donné à l'ensemble des étudiants ayant demandé la Licence de Psychologie mais aussi par des capacités d'accueil atteinte sur de nombreuses formations.

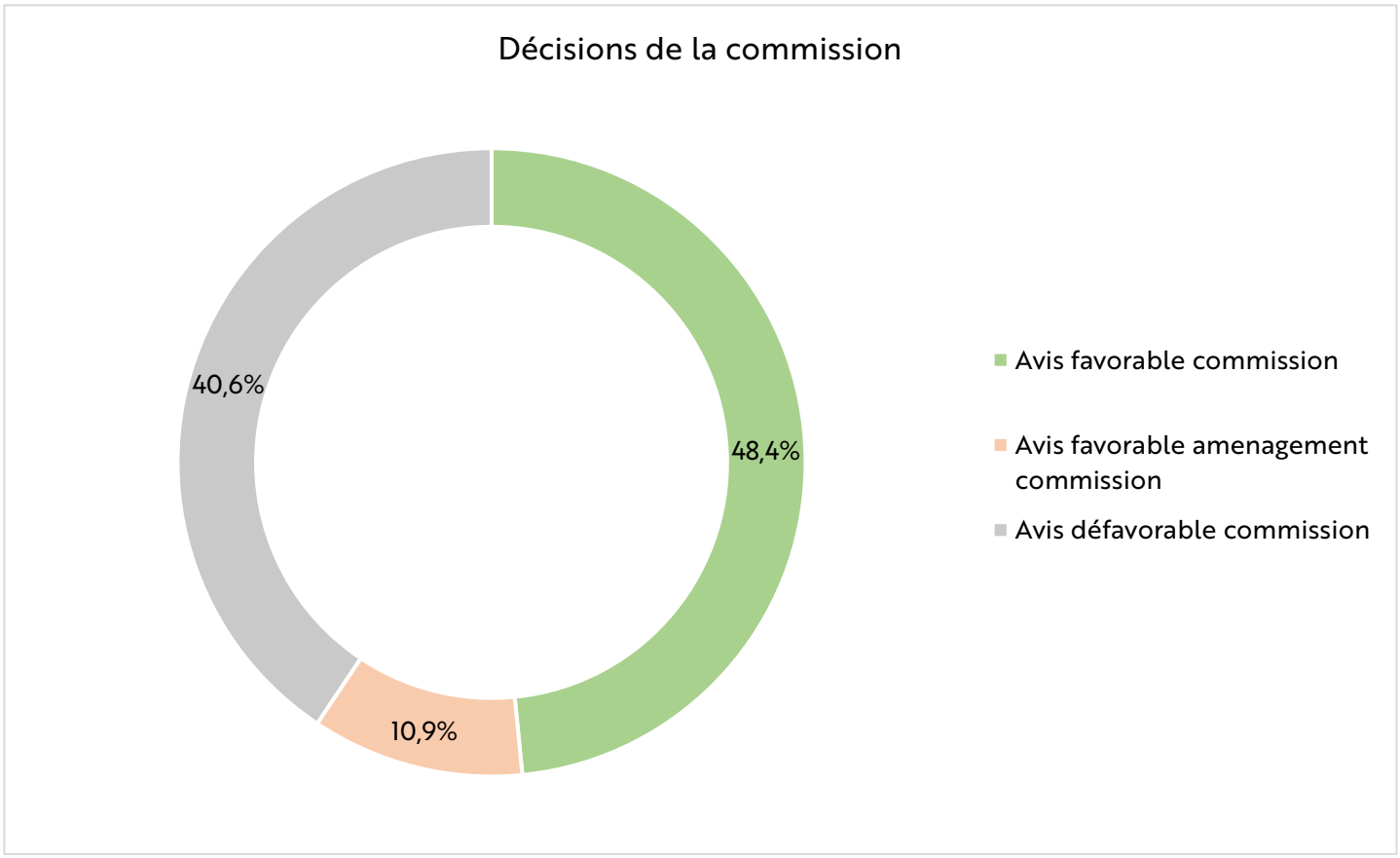

	Dde départ avant avis ROSP	Dde départ avec avis Favorable* ROSP	DDE ARRIVEE Avis favorable commission	DDE ARRIVEE Avis favorable aménagement commission	DDE ARRIVEE Avis défavorable commission
Droit	13	11	6	5	4
Économie-Gestion	3	2	9	0	0
STAPS	5	4	2	0	6
Sciences & Technologie	18	13	4	0	0
Sciences de la Vie	7	7	3	1	0
Psychologie	2	2	3	0	36
SHS	30	23	13	0	4
LLAC	58	41	22	8	2
Humanités	1	0	0	0	0
Autre UCA	28	25	/	/	/
	165	**128**	**62**	**14**	**52**

**avis favorables = avec et sans aménagement*

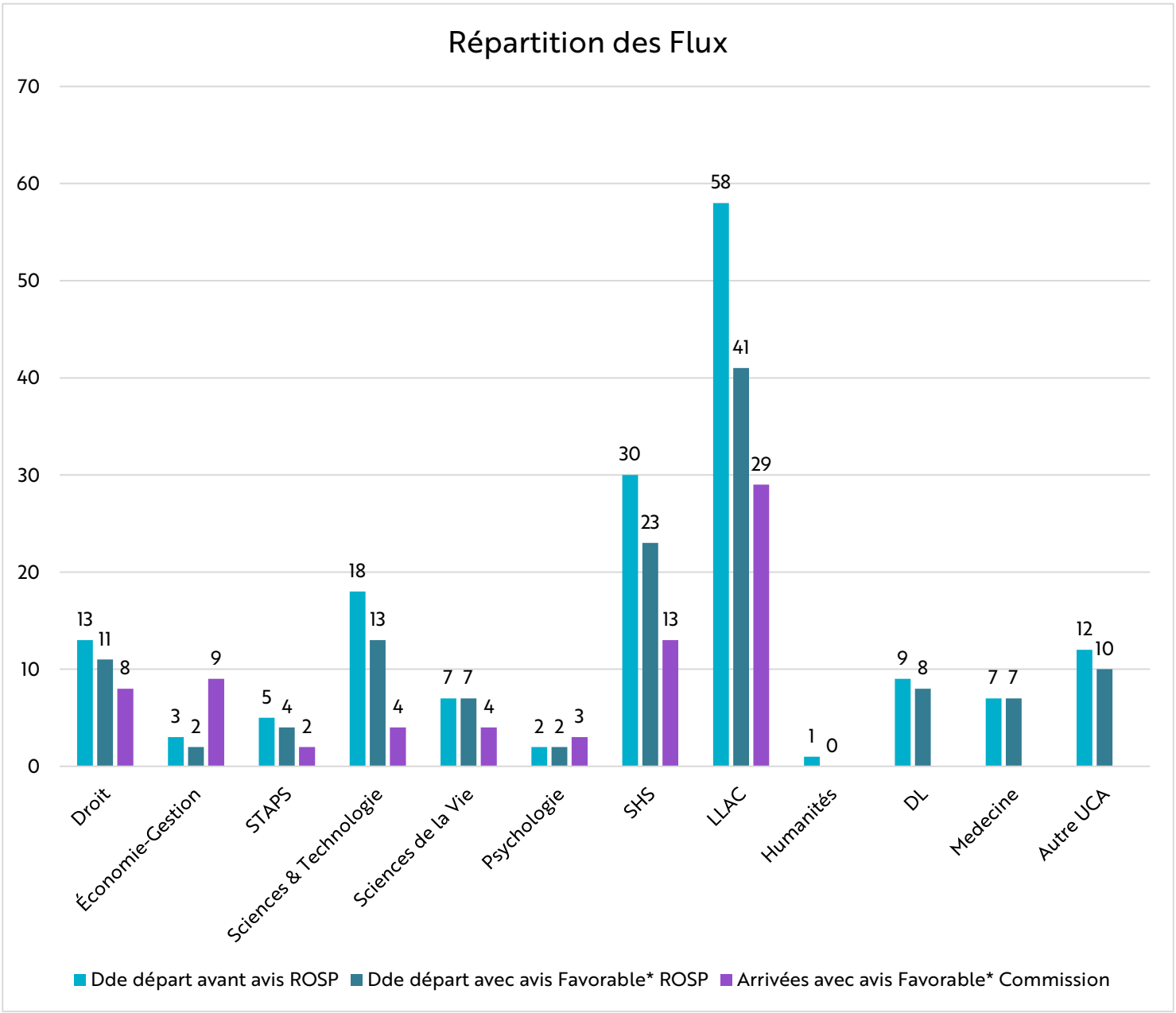

**avis favorables = avec et sans aménagement*

Période de réorientation réservée aux étudiants de L.AS

Le Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle a traité **17 demandes** de réorientation dont **15** étaient **complètes**. Les Référents Orientation et Suivi Pédagogique ont pu donner leurs avis pédagogiques quant aux demandes et une commission de réorientation s'est réunie pour les examiner.

Répartition des demandes de départs

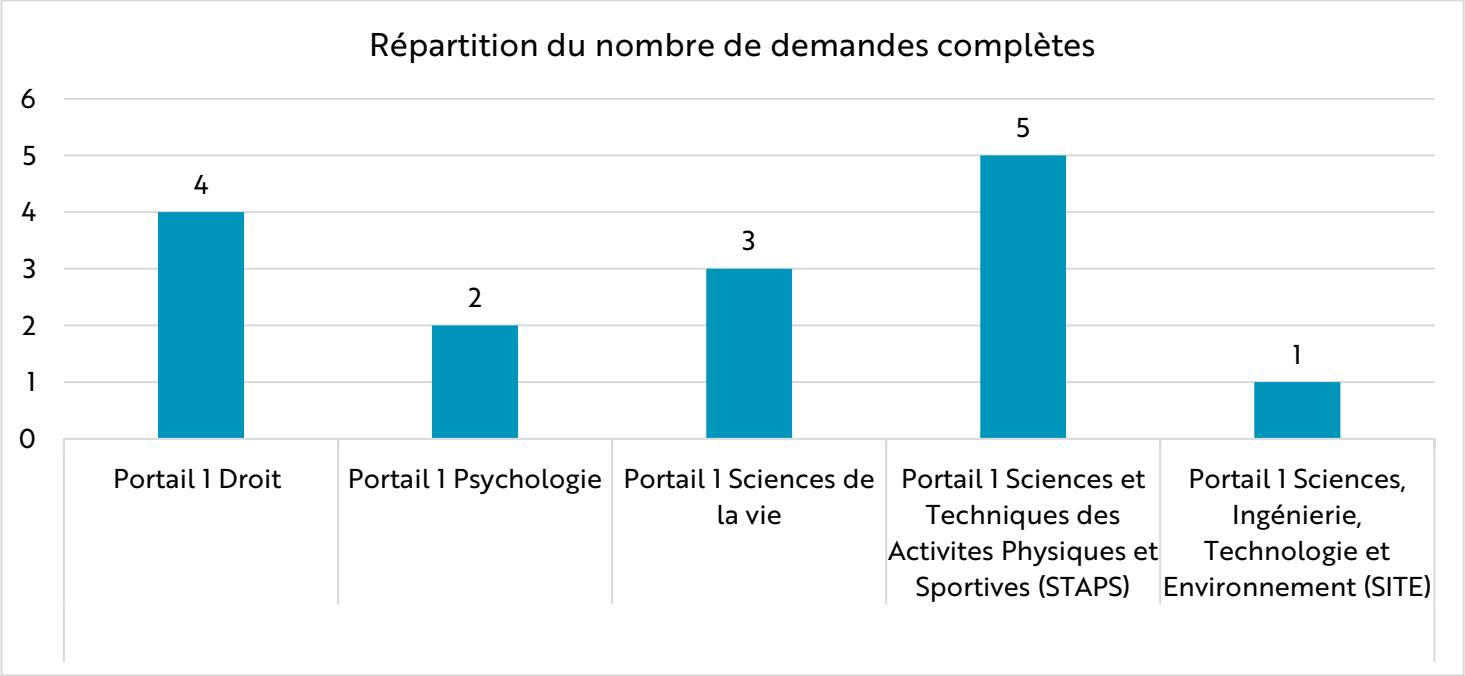

Avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique

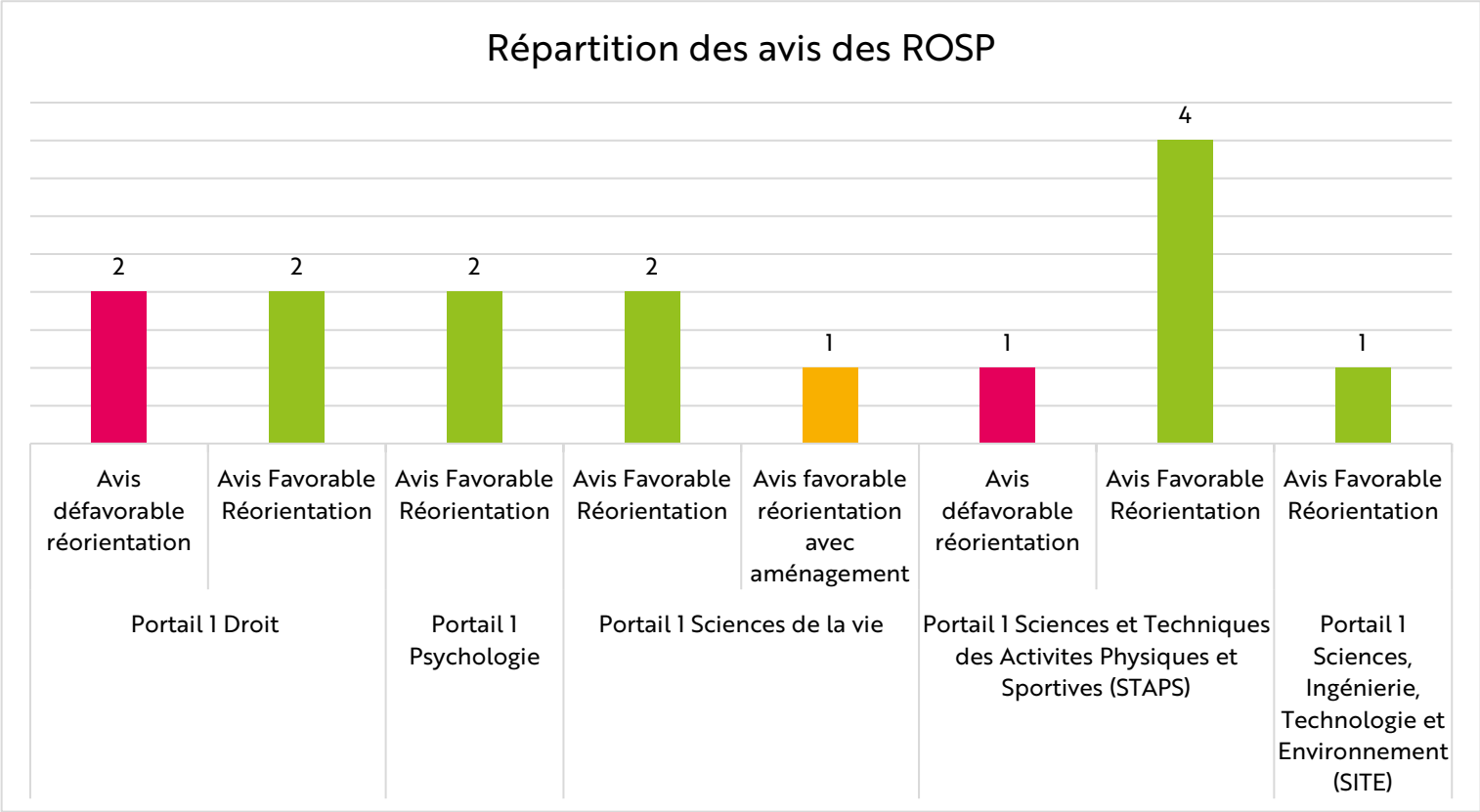

Décisions de la commission

La commission de réorientation a examiné les demandes, au regard des capacités d'accueil des formations et de l'avis des directeurs de portail ou ROSP.

Les avis des ROSP ont pu être respecté et validés par la commission. Les étudiants ayant reçu un avis défavorable par les ROSP avaient déjà été acceptés lors de la campagne du mois de Décembre.

Focus sur les demandes de réorientation en IUT et à Polytech Nice Sophia-Antipolis

Semestre	Filière d'origine	Avis des ROSP	Avis de la Commission	Nombre d'étudiants
S1	**BUT1 GEII**	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
S2	**BUT 2 R&T**	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
	BUT1 GEA	Avis défavorable réorientation		1
	BUT1 GEII	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
			Avis Défavorable Commission	1
	BUT1 INFO	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
		Avis favorable réorientation avec aménagement	Avis Favorable Commission	1
	BUT1 R&T	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
	BUT1 TCN	Avis défavorable réorientation		1
		Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
	Polytech - PEIP - 1e année	Avis Favorable Réorientation	Avis Favorable Commission	1
			Avis Défavorable Commission	1
Total général				**12**

Il est intéressant de noter que les demandes de réorientation pour quitter l'IUT et Polytech se produisent surtout au second semestre. Il sera donc intéressant de regarder cet élément au fil des années universitaires.

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Février 2024